

L'Essentiel des comptes 2020





L'Institut du Cerveau, un modèle révolutionnaire pour accélérer le combat contre les maladies du cerveau

Créé en 2010 avec 4 grands partenaires publics (CNRS, Inserm, Sorbonne Université, AP-HP), l'Institut du Cerveau, situé sur le campus de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, a réalisé son premier objectif : créer un écosystème vertueux, multidisciplinaire et translationnel permettant le développement de projets scientifiques ambitieux sur le cerveau et ses maladies.

Avec une masse critique et l'excellence de 700 chercheurs, cliniciens et entrepreneurs, dix plateformes technologiques de pointe, un centre d'investigation clinique et son programme d'intelligence artificielle en neurosciences, l'Institut du Cerveau fait donc aujourd'hui valoir une approche globale du cerveau et de ses pathologies, par une recherche translationnelle prolifique.

UNE STRATÉGIE SCIENTIFIQUE À LA HAUTEUR DES AMBITIONS

Les ambitions scientifiques de l'Institut du Cerveau sont d'avancer dans la compréhension du fonctionnement du cerveau et de prévenir et guérir les maladies qui l'affectent, neurologiques et psychiatriques. Pour cela, les objectifs de l'Institut sont de **contribuer fortement à la prévention et au traitement des maladies du système nerveux et d'être moteur d'innovation technologique et dans le développement d'applications médicales.**

C'est pourquoi l'Institut est mobilisé pour attirer les meilleurs chercheurs internationaux en neurosciences, développer des plateformes technologiques de pointe et une recherche clinique d'excellence, favoriser la recherche entrepreneuriale, et enfin, créer un lieu de formation unique, attractif, international et ouvert sur la société.

GOVERNANCE DE L'INSTITUT DU CERVEAU

La gouvernance de l'Institut au travers de son Conseil d'Administration, composé de 4 collèges (fondateurs, personnalités qualifiées, membres de droit et amis de la fondation) reflète le partenariat fort entre le public et le privé. Elle veille à l'adéquation entre objectifs scientifiques et ressources. La direction met en place des contrôles assurant l'efficacité de la gestion, évalue régulièrement le travail et le résultat des équipes, veillant ainsi au maintien de l'excellence.

Dans son rapport annuel, l'Institut du Cerveau communique sur sa mission et ses résultats, dans un souci de totale transparence vis-à-vis de ses partenaires et de ses donateurs.

Vous pouvez consulter le rapport d'activité 2020 complet sur notre site institutducerveau-icm.org



Les temps forts de 2020

PANDÉMIE DE COVID-19 : L'INSTITUT DU CERVEAU SE MOBILISE ET AVANCE

Dès le début de la pandémie, l'Institut du Cerveau a été en contact étroit avec les équipes médicales de l'hôpital Pitié-Salpêtrière AP-HP et a mis à disposition équipements, consommables et compétences. Tous les cliniciens travaillant à l'Institut du Cerveau et au Département Médico-Universitaire de Neurosciences de l'hôpital ont été mobilisés. L'Institut a également mis en place et réalisé des tests PCR Covid-19 salivaires, volontaires et anonymes, proposés au personnel de l'Institut pour la sécurité de tous.

L'INSTITUT DU CERVEAU VOIT SON LABEL CARNOT RENOUVELÉ POUR 4 ANS

Le Label Carnot est un label français, créé en 2006 dans le but de développer la recherche partenariale entre laboratoires publics et acteurs socio-économiques. Le renouvellement de notre labellisation Carnot pour 4 ans nous permet notamment de financer les projets Carnot Maturation, le Skills Build-up program, les Carnot Training et des actions de ressourcement scientifiques.

L'INSTITUT DU CERVEAU SALUE L'ENGAGEMENT EXCEPTIONNEL DU PROFESSEUR JEAN-YVES DELATTRE ET L'ARRIVÉE DU PROFESSEUR CATHERINE LUBETZKI

Le Professeur Jean-Yves Delattre, Directeur du Département Médico-Universitaire Neurosciences et ancien Directeur médical de l'Institut du Cerveau a pris sa retraite en novembre 2020. L'ensemble des équipes de l'Institut du Cerveau remercient le Professeur Jean-Yves Delattre pour son engagement exceptionnel et saluent sa remarquable carrière au service des patients. Le Professeur Jean-Yves Delattre est remplacé à ces postes par le Professeur Catherine Lubetzki.

CURE-ND UNE RÉPONSE UNIE FACE AUX MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

Une nouvelle alliance, CURE-ND, a été créée fin 2020. Elle regroupe quatre partenaires européens extrêmement visibles sur les maladies neurodégénératives, le DRI en Grande-Bretagne, le VIB en Belgique, le DZNE en Allemagne et notre Institut.

CHIFFRES CLÉS 2020



37 startups incubées
8 programmes de développement de nouvelles technologies en cours
12 programmes de formation au sein de l'Open Brain School
734 collaborateurs à l'Institut



5 domaines de recherche
25 équipes de recherche
10 plateformes technologiques
173 essais cliniques
15 molécules prometteuses en cours de caractérisation
Plus de 500 publications dans des revues scientifiques internationales



244 283 donateurs
18,3 M€ issus de la générosité du public
16,7 M€ de revenus de subventions compétitives externes en 2020
5,6 M€ en nouvelles collaborations industrielles

DES APPROCHES INNOVANTES ET CRÉATIVES POUR RELEVER LES DÉFIS DES MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX

INCUBATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

Début des travaux d'aménagement du troisième site d'incubation d'entreprises de l'Institut, le campus « Chevaleret », dédié aux technologies médicales et à l'intelligence artificielle santé.

Coordonné par l'Institut du Cerveau, le projet **Medtech Generator&Accelerator** soutenu par la BPI a pour objectif de développer des programmes d'accompagnement novateurs pour des startups spécialisées dans la santé et l'intelligence artificielle dans le domaine des neurosciences, des maladies génétiques et rares.

Seconde édition du programme d'accélération du fonds de dotation « **Pfizer Innovation France** ». Cinq startups dans le domaine de la santé digitale ont ainsi pu bénéficier de l'accompagnement et des ressources de l'incubateur, ainsi que des expertises du leader de l'industrie du médicament.

Démarrage de **deux nouveaux partenariats industriels** avec Janssen EMEA, sur un programme d'accompagnement de dimension paneuropéenne, et avec Janssen France, AstraZeneca, AG2R La Mondiale et Geopost, sur une initiative multi-partenaires en réaction à la crise Covid-19.

NOUVEAUX CANDIDATS-MÉDICAMENTS

Trois dépôts de brevets sur une nouvelle technologie médicale qui permettrait de freiner l'accumulation des plaques amyloïdes dans la maladie d'Alzheimer, sur le potentiel de nouvelles molécules à agir sur la composante neuro-inflammatoire des maladies neurodégénératives telles que la maladie de Parkinson, et enfin sur l'anticipation des crises d'épilepsie par électro-encéphalographie.

Le projet « **Sleeping Beauties** » a, lui, permis de poursuivre l'évaluation de molécules à visée thérapeutique dans le glioblastome, cancer du cerveau le plus fréquent chez l'adulte.

UNE DÉMARCHÉ DE TRANSMISSION ET DE PARTAGE DES CONNAISSANCES ISSUES DE LA RECHERCHE

L'organisme de formation **Open Brain School** a poursuivi ses activités d'enseignement et a mis l'accent sur le numérique.

L'année 2020 a été marquée par le lancement de son site internet où sont recensés toutes les activités de formation.

L'Institut a su maintenir et accroître ses efforts de coopération internationale tout au long de l'année. Si la mobilité internationale a été impossible, et les échanges habituels suspendus (MIT, Stanford, Yale, St John's University aux États-Unis), les équipes ont su s'adapter et numériser beaucoup de leurs actions.

De nombreuses actions de communication de la science auprès du public malgré le contexte :

- **S3ODEON**, en association avec l'Académie des sciences, l'Institut de France et l'Institut du Cerveau ont organisé l'édition spéciale « **S3COVID-19, ce que dit la science ?** »
- **Une exposition** pour célébrer les 10 ans de l'Institut
- **Un podcast** : Braincast, la voix des neurones en partenariat avec Cerveau & Psycho
- **La Course des Héros**

L'ICM DEVIENT L'INSTITUT DU CERVEAU !

Afin d'accompagner ce changement de nom, l'Institut a lancé une campagne d'affichage nationale de sensibilisation #votrecerveauvousrendremarquable.

DES SOUTIENS FIDÈLES ET NOUVEAUX

L'année est marquée par l'arrivée de la Fondazione Generali-The Human Safety Net et de la Fondation d'entreprise IRCEM dans les rangs des mécènes. Le groupe KLESIA (à travers ses institutions Carcept Prévoyance, Ipriac et Klesia Prévoyance), la Fondation Bettencourt Schueller, la Fondation Edmond J. Safra, le Fonds Saint-Michel, Boston Scientific, l'UNIM, la Philippe Foundation, Ever Neuro Pharma, IPSEN, la Fondation Abeona, le Groupe Rousselet, le Groupe Barrière et PHARMADOM ORKYN' ont renouvelé par convention leur soutien à la recherche contre les maladies du système nerveux.

Des donateurs et des mécènes engagés aux côtés des chercheurs contre le SARS-CoV-2

Dès le début de la pandémie de la Covid-19, l'Institut du Cerveau a immédiatement fait appel à l'engagement de ses donateurs et mécènes pour accompagner des projets de recherche inédits destinés à comprendre les effets neurologiques du virus. Aux côtés de nos donateurs, les chercheurs ont plus particulièrement reçu le soutien fidèle de la FIA et de la FIA Foundation, de la Fondation

d'entreprise OCIRP, de la Fondation de France et d'Accuracy.

UNE NOUVELLE CAMPAGNE SUR LE LEGS

À travers le message de cette campagne « À l'Institut du Cerveau, il n'y a pas que les chercheurs qui font avancer la recherche », l'Institut a souhaité mettre à l'honneur les personnes qui décident de léguer à l'Institut du Cerveau ou de le désigner bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie, essentielles à la poursuite des recherches innovantes.

UNE ANNÉE RICHE EN AVANCÉES SCIENTIFIQUES

En 2020, nous avons vu l'aboutissement de grands projets de rupture menés par les chercheurs de l'Institut du Cerveau avec des avancées scientifiques majeures à la clé. Preuve que malgré le contexte difficile, les équipes de l'Institut du Cerveau sont restées mobilisées pour faire aboutir leurs projets.

Parmi ces avancées :

- **Une nouvelle piste thérapeutique dans les tumeurs cérébrales** avec le réseau lymphatique méningé
- Mise au point de la **première cartographie complète de la vascularisation cérébrale**
- **Découverte d'un mécanisme de l'émergence de l'individualité comportementale dans le cerveau de la mouche** : un principe général pour l'origine neurodéveloppementale d'un aspect de la personnalité ?
- Identification des propriétés fondamentales des **systèmes cérébraux déterminant nos préférences**
- Avancées sur la génétique et les mécanismes impliqués dans la résistance aux traitements des **tumeurs cérébrales**
- Découverte d'un nouveau signe clinique pour **sonder l'état de conscience**
- Mise en évidence d'anomalies cérébrales détectables dès le stade embryonnaire dans la **maladie de Huntington**
- Caractérisation dans l'espace et dans le temps de la neurodégénérescence de la substance noire, **un nouveau biomarqueur dans la maladie de Parkinson**
- Persévérer ou explorer : **les bases cérébrales du dilemme exploitation-exploration**
- Une piste thérapeutique prometteuse dans la **sclérose latérale amyotrophique (SLA) ou maladie de Charcot**
- De nouvelles données confirment le bénéfice de la stimulation cérébrale profonde pour **traiter les troubles obsessionnels compulsifs**

APPEL À PROJETS NEURO-COVID-19

L'Institut du Cerveau a lancé un appel à projets interne en collaboration avec l'Institut Pasteur pour financer de nouvelles preuves de concept sur l'impact de l'infection sur le système nerveux sain ou malade. Cet appel à projet a pu être lancé grâce au soutien de ses mécènes et de ses donateurs dont la Fondation d'entreprise OCIRP et Accuracy. 4 projets ont été retenus par cet appel.

D'EXCELLENTS RÉSULTATS À L'APPEL À PROJETS GÉNÉRIQUE DE L'ANR

Chaque année, l'appel à projets générique de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) finance des recherches de tous les acteurs de la communauté scientifique. Cette année, parmi les lauréats, 16 projets des chercheurs de l'Institut du Cerveau. Le taux de succès de l'Institut s'élève à 34 % soit deux fois plus que la moyenne nationale (16,8 %), signe de la qualité et de la solidité des projets proposés.

DES PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES À LA POINTE DE L'INNOVATION

En 2020, l'Institut s'est engagé à accroître la transversalité entre les plateformes et à créer une offre de service plus large pour répondre aux besoins des équipes de recherche. Malgré la situation sanitaire, les plateformes de l'Institut ont maintenu un haut niveau de service qui a permis l'aboutissement et l'avancée des projets scientifiques.

- Acquisition d'un nouveau microscope multiphotonique sur mesure grâce au soutien de la Fondation Edmond J. Safra
- Évolution du FabLab de l'Institut en plateforme de recherche & développement
- Accroissement des capacités du séquenceur Novaseq de la plateforme iGenSeq

Situation financière 2020

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Le nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif impose de présenter un compte de résultat par origine et destination (CROD) permettant de refléter le modèle économique de l'entité et un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) par reprise des données figurant dans le compte de résultat précédent.

Le CROD et le CER ont pour objet de donner une lecture immédiate de l'usage que toute fondation ou association fait des ressources collectées auprès du public pour financer ses missions sociales. Le CROD et le CER ici présentés reflètent ainsi le modèle économique et les missions sociales de l'Institut du Cerveau.

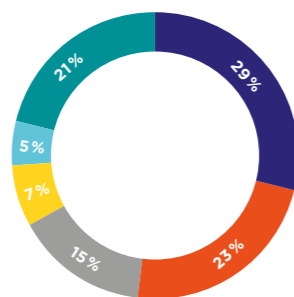
Conformément au règlement comptable, les mécanismes d'allocations qui sous-tendent l'élaboration du CROD et du CER traduisent les règles de gestion et d'affectation définies par l'Institut du Cerveau et s'appuient en conséquence sur les clés de répartition établies en interne (ventilations analytiques). Les emplois sont évalués suivant le coût complet par destination.

LES PRODUITS 2020 PAR ORIGINE

Le financement des projets de recherche est caractérisé par une pluralité des sources de financement avec un ancrage dans une perspective de long terme afin de produire des connaissances et des avancées majeures en neurosciences.

Les produits 2020 s'élèvent à 63,2 M€, ils comprennent 50,1 M€ de produits de l'exercice et 13,1 M€ de report de ressources affectées et non utilisées au cours d'exercices antérieurs. Les produits de l'exercice correspondent essentiellement aux revenus de la collecte (18,3 M€ soit 37 %), eux-mêmes composés de dons (11,6 M€ soit 63 %), de mécénat (5,3 M€ soit 29 %), de legs et de donations (1,4 M€, soit 8 %).

- Revenus de collecte
- Subventions publiques et privées
- Revenus des activités des plateformes et des collaborations industrielles
- Financement du « programme IHU »
- Autres revenus (revenus locatifs, refacturations de charges, produits financiers)
- Report de ressources antérieures



Ils comprennent également :

- Les revenus des activités issus des plateformes technologiques (6,2 M€) et de collaborations de recherche avec des partenaires industriels (3,4 M€),
- Des subventions publiques et privées (14,3 M€),
- Le financement du « programme IHU » (4,7 M€),
- Des revenus divers (locatifs, refacturations de charges, produits financiers) (3,1 M€).

À noter : Le montant global des legs, donations et assurances-vie acceptés en 2020 s'élève à 1,9 M€ (versus 1,7 M€ en 2019, soit + 11 %). L'application légale du nouveau règlement comptable à compter du 1er janvier 2020 implique que les legs acceptés en cours de traitement et non encaissés sont désormais comptabilisés au bilan. L'impact de ces fonds reportés sur l'exercice 2020 s'élève à 0,5 M€.

LES CHARGES 2020 PAR DESTINATION

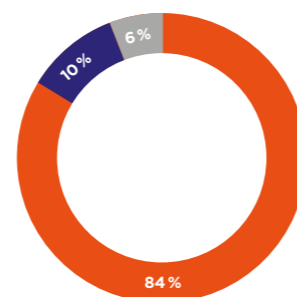
Le total général des charges 2020 s'élève à 62,2 M€ : 45,7 M€ utilisés en 2020 et 16,5 M€ à réaliser ultérieurement sur les ressources affectées. Des emplois 2020, le montant des emplois consacrés aux **missions sociales** s'élève à 38,2 M€, représentant **84 %** du total des emplois du CROD.

Les missions sociales de l'Institut du Cerveau concernent :

- Les programmes de recherche,
- Les plateformes technologiques,
- L'animation scientifique et la mise en œuvre d'alliances internationales,
- L'incubation d'entreprises innovantes.

Répartition des emplois 2020

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds et de communication
- Frais de fonctionnement



Les financements de projets de recherche sont dédiés principalement aux maladies du système nerveux et aux traumatismes de la moelle épinière. Les plateformes technologiques (neuroimagerie, vectorologie, séquençage génotypage, culture cellulaire, histologie et bioinformatique) viennent en soutien à ces projets. Les **frais de recherche de fonds et de communication** correspondent aux charges engagées pour collecter des fonds auprès des particuliers (dons et legs) et des entreprises et fondations privées (correspondant aux actions de mécénat et parrainage), ainsi qu'aux actions de

communication. Ils représentent un total de 4,3 M€, soit **10 %** du total des emplois du CROD.

Les **frais de fonctionnement** correspondent aux charges des équipes supports (secrétariat général, finances, ressources humaines, juridique, informatique et logistique) qui représentent **6 %** du total des emplois du CROD, soit 2,7 M€.

AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Les ressources collectées auprès des donateurs et mécènes utilisées en 2020 se sont élevées à **18,3 M€**. En résumé, sur **100 € de ressources collectées auprès du grand public, 73,8 € ont été utilisés pour financer les missions sociales et les investissements, 23,6 € ont servi à couvrir les frais de la collecte de fonds et de la communication et 2,6 € à couvrir les frais de fonctionnement de l'Institut du Cerveau**.

BILAN 2020

Actif (M€)	2019	2020
Actif net immobilisé	65	65
Actif réalisable et disponible	67	86
Total	132	149

Passif (M€)	2019	2020
Fonds associatifs	51	55
Résultat de l'exercice	2	1
Fonds dédiés	15	20
Dettes	41	41
Produits constatés d'avance	23	32
Total	132	149

Le montant total des investissements réalisés par l'Institut du Cerveau depuis sa création s'élève à 49 M€ principalement dédiés aux plateformes technologiques qui soutiennent la recherche. Les investissements de l'exercice 2020 s'élèvent à 3 M€ et ils comprennent :

- Des investissements en matériels et équipements scientifiques (1,5 M€ dont 4 microscopes pour un total de 0,75 M€),
- Des investissements de modernisation du réseau informatique (1 M€),
- La poursuite des travaux du site de la rue du Chevaleret (variation d'immobilisations en cours).

L'actif net immobilisé s'élève à 63 M€. Au 31 décembre 2020, le montant de la trésorerie est de 40,1 M€ dont 14 M€ dédiés à des financements fléchés. Les fonds associatifs de l'Institut du Cerveau s'établissent à 55 M€. Ils comportent les fonds propres pour 33 M€ complétés par des subventions d'investissements de 22 M€.

La dotation non consommable de l'Institut du Cerveau est de 1,2 M€. À la clôture de l'exercice, les fonds dédiés (fonds restant à engager sur les

programmes pluriannuels) s'établissent à 20 M€.

Politique de réserve

À sa création en 2006, la Fondation Institut du Cerveau a bénéficié d'une dotation de 11,7 M€, dont 1,2 M€ de dotation non consommable. Grâce à un pilotage budgétaire rigoureux, la Fondation Institut du Cerveau équilibre ses charges et ses revenus depuis 5 ans, en évitant ainsi de puiser dans ses réserves. Par ailleurs, la politique des membres du conseil d'administration en termes de placement est extrêmement prudente. La trésorerie de l'Institut du Cerveau est placée en valeurs mobilières de placement (contrat de capitalisation souscrit auprès d'établissements bancaires de premier plan, garantis en capital et 100 % en fonds euros).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolat :

L'Institut du Cerveau a bénéficié d'heures de bénévolat au cours de l'exercice, notamment au titre des actions de communication. Le volume est évalué à 0,6 ETP, soit sur la base d'un smic horaire, un montant de 17 k€.

Mécénat en nature :

En 2020, la Fondation Institut du Cerveau a bénéficié de mécénat en nature dans le cadre de ses actions de communication et d'appel à la générosité du public, à savoir :

- Des espaces média auprès de : FIA-Fédération Internationale Automobile, Groupe Barrière, JC Decaux, Klesia, Richard Mille, Next Radio TV, Media VB, NRJ Global, M6, Lagardère Publicité, Radio France, France TV, Amaury Media, Canal +, BeinSports, Les Echos/Le Parisien, Figaro Magazine, Réseau S4M, Le Bon Coin, Réseau Adikteev, Réseau Emoteev, Réseau Equipe.fr, Réseau Teads, Réseau Cerise, Réseau Madvertise, Réseau Tabmo, Réseau Daily-Motion, Réseau Webedia, Réseau Tf1, Réseau SublimeSkinz, Réseau Capify, Réseau Criteo, Réseau Ogury.
- Des produits ou prestations à titre gratuit : ANACOFI, IDEC, Orrick Rambaud Martel, Publicis Groupe, ZenithOptimedia.

Particulièrement attaché au maintien de son niveau d'excellence, l'Institut du Cerveau a mis en place des procédures de contrôle interne et externe afin de garantir la rigueur et l'efficacité de sa gestion : adhésion au Comité de la charte du don en confiance et appel à un commissaire aux comptes indépendant.

Don en confiance

L'Institut du Cerveau a reçu, le 3 novembre 2010, l'agrément du comité de la charte du don en confiance renouvelé en octobre 2019. Ce comité exerce depuis plus de 20 ans la mission de régulation professionnelle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur 3 engagements : les organismes agréés doivent respecter des règles de déontologie, ils doivent se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs, et accepter le contrôle continu des engagements souscrits.





Institut du Cerveau • Fondation Reconnue d'Utilité Publique habilitée
à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie
Hôpital Pitié-Salpêtrière - CS 21414 - 75646 Paris Cedex 13 - France - Tél : +33 (0)1 57 27 47 56
www.institutducerveau-icm.org

ASSISTANCE
PUBLIQUE  HÔPITAUX
DE PARIS



 **Inserm**
La science pour la santé
From science to health

 **SORBONNE
UNIVERSITÉ**